

RÈGLEMENT des FOULÉES VAIROISES

35^{ème} édition du dimanche 06 octobre 2019

ORGANISATION

Co-organisation assurée par l'USVEC (Union Sportive de Vaires Entretien et Compétition) et la ville de Vaires sur Marne.

PARCOURS

A allure libre sur un parcours facile et varié dans les rues, sur les routes, dans les bois et sur les bords de Marne, (circulation des véhicules admise mais contrôlée sur certains tronçons et aux carrefours).

RENSEIGNEMENTS

- Tél : 01.64.26.55.83 / 01.64.26.10.32 (Mairie avant 17 heures)
- Tél : 01.60.08.32.33 (USVEC) ou flarroq@hotmail.com

DÉPARTS ET ARRIVÉES DES COURSES

Face à l'espace Monjaret, Rue de la Gare.

- o 09h00 : 2 km, années 2004 à 2007
- o 09h15 : 2 km, années 2008 et 2009
- o 09h30 : 1 km, années 2010 et 2011
- o 09h45 : 1 km, années 2012 et 2013
- o 11h00 : 10 km, années 2003 et avant

MOYENS D'ACCÈS et PARKING

- SNCF Gare de Vaires depuis Paris Est
 - Autoroute A4 puis autoroute A104, sortie Vaires sur Marne
- Possibilité de parking : magasin Carrefour Market et gare SNCF ...

PARTICIPATION

Epreuves ouvertes à tous : licenciés et non licenciés.

VESTIAIRES

Espace Monjaret.

RAVITAILLEMENT

2 postes situés Rue de la Gare et Rue du Gué de Launay.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Assurée par la Police Municipale et par des signaleurs disposés aux carrefours, cyclistes en début et en fin de courses.

SERVICE MÉDICAL

Présence de la Protection Civile de Seine et Marne.

ASSURANCE : RESPONSABILITÉ CIVILE

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de MAIF Assurances.

ASSURANCE : INDIVIDUELLE ACCIDENT

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Pour les non licenciés FFA, la présentation d'un certificat médical d'aptitude à la course à pied datant de moins d'un an est OBLIGATOIRE.

Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutif à un mauvais état de santé des participants et en cas d'accident de la circulation dû à un non respect du code de la route. Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas d'incident et de vol durant ces épreuves.

PHOTOGRAPHIES & DROIT à L'IMAGE

Toutes photos prises le jour de la course restent la propriété des organisateurs. Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par les organisateurs, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, sans limitation de durée, intégralement ou par extrait.

INSCRIPTIONS

- Par Internet sur <http://www.klikego.fr>
- Par courrier à Franck LARROQUE, 11 rue du Bois de la Fontaine, 77360 Vaires sur Marne (chèque libellé à l'ordre de l'USVEC) jusqu'au 05 octobre 2019

Inscription de dernière minute, à l'espace Monjaret, 13 Bd Constant Mélet, 77360 Vaires sur Marne, le samedi 05 octobre 2019 de 10h00 à 17h00, ou le dimanche 06 octobre 2019 jusqu'à 30 mn avant le départ de la course (tarif majoré pour toute inscription de dernière semaine à la course des 10 km du 30/09 au 06/10).

TARIFS

- Gratuit pour les courses de 1 km et 2 km
- 10 euros pour la course des 10 km

Majoration de 2 euros pour l'inscription de dernière semaine à la course des 10 km (du 30/09 au 06/10).

RETRAIT DES DOSSARDS

A l'espace Monjaret le samedi 05 octobre de 10h00 à 17h00, et le dimanche 06 octobre à partir de 08h00.

Attention : Aucun dossard ne sera envoyé. Se munir d'épingles à nourrice.

RÉSULTATS

Le chronométrage et les classements seront assurés par NORDSPORT par puces jetables. Ils seront affichés au fur et à mesure des arrivées des concurrents et des possibilités informatiques.

RÉCOMPENSES

- Prix aux 3 premiers de chaque course et au premier de chaque catégorie ; récompense à tous les arrivants ; lots par tirage au sort.
- Prix par équipe pour l'entreprise ou le club le plus représenté sur la course des 10 km.
- Prix Inter-écoles attribué à l'école la plus représentée sur les courses des 1 et 2 km.
- Prix de la concurrente la plus âgée et du concurrent le plus âgé.

Toute récompense non réclamée le jour de l'épreuve restera au club organisateur (USVEC).

CATÉGORIES D'AGES DE LA FFA : valable jusqu'au 31/10

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1979 et avant
Seniors	SE	1980 à 1996
Espoirs	ES	1997 à 1999
Juniors	JU	2000 et 2001
Cadets	CA	2002 et 2003
Minimes	MI	2004 et 2005
Benjamins	BE	2006 et 2007
Poussins	PO	2008 et 2009
École d'Athlétisme	EA	2010 à 2012
Baby Athlé	BB	2013 et après

Détails des catégories Masters

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	V1	1979 - 1970
	V2	1969 - 1960
	V3	1959 - 1950
	V4	1949 - 1940
	V5	1939 et avant

